



APPEL A PROPOSITIONS

EDEC de la filière nucléaire

Conception et mise à disposition d'une CVthèque pour la filière nucléaire, disponible sur monavenirdanslenucléaire.fr

Date de publication : 15 avril 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 10 mai 2024

Envoi électronique aux adresses suivantes :

j.pechade@opco2i.fr et c.perraudin@opco2i.fr

SOMMAIRE

1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION	3
Pouvoir adjudicateur : OPCO 2i.....	3
Marché à procédure adaptée.....	3
Modalité de dépôt des offres :.....	3
Par courrier électronique à : a.snoussi@opco2i.fr.....	3
Date limite de réception des offres :.....	3
Date d’audition :.....	3
Référénts pour les renseignements complémentaires :	3
Format de la réponse attendue :.....	3
2. CONTEXTE.....	4
2.1. Présentation OPCO 2i.....	4
2.2. Présentation de l’EDEC nucléaire.....	5
3. OBJET DE LA CONSULTATION	7
3.1. Cadre et objectifs de la prestation	7
3.2 Méthodologie et livrables	7
➤ Lien avec les autres actions de l’EDEC :.....	Erreur ! Signet non défini.
3.3. Pilotage et suivi des travaux.....	8
3.4. Engagements du prestataire	8
4. CRITERES DE SELECTION DU CANDIDAT.....	8



1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur : OPCO 2I

Voir article dédié à la présentation de l'OPCO 2i

Marché à procédure adaptée.

La consultation est passée sous forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un marché mono attributaire.

Modalité de dépôt des offres :

Par courrier électronique à : j.pechade@opco2i.fr et c.perraudin@opco2i.fr

Date limite de réception des offres :

10/05/2023

Date d'audition :

17/05/2023

Référents pour les renseignements complémentaires :

j.pechade@opco2i.fr et c.perraudin@opco2i.fr

Format de la réponse attendue :

Le format de réponse doit être rédigé au format Word ou Powerpoint, il devra comprendre a minima :

- Une proposition de tarification unitaire (par exemple, par jour),
- La méthodologie (maximum de cinq pages),
- Les CV des consultants,
- Une présentation générale de la structure



2. CONTEXTE

2.1. Présentation OPCO 2I

OPCO 2i est l'opérateur de compétences de l'industrie au service des entreprises et salariés du secteur qui regroupe 32 branches professionnelles signataires de 11 accords formation professionnelle.

L'organisme est gouverné par un Conseil d'administration paritaire composé des organisations représentatives d'employeurs et de salariés. Il est agréé par l'Etat et ses missions sont définies par la loi et les règlements. Les branches professionnelles constitutives sont regroupées au sein de 11 sections paritaires professionnelles chargées d'accompagner le travail du Conseil d'administration au côté de 5 commissions paritaires thématiques.

OPCO 2i entend répondre aux enjeux de développement de l'alternance, d'anticipation des évolutions en matière d'emploi et de compétences, de certifications professionnelles et d'accompagnement des plans de développement des compétences des entreprises, notamment de moins de 50 salariés.

Les missions

- OPCO 2i **s'engage** dans le développement des compétences des salariés des entreprises industrielles pour leur permettre de faire face à la transformation des métiers et aux nouveaux défis (environnement, digitalisation...)
- OPCO 2i **informe, conseille et accompagne** les entreprises dans leurs projets de formation et de recrutement
- OPCO 2i **finance et facilite** l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes
- OPCO 2i **anticipe** les métiers et les compétences dont les entreprises vont avoir besoin demain
- OPCO 2i **propose** des certifications permettant une meilleure et rapide insertion professionnelle
- OPCO 2i **fait découvrir** la diversité des métiers de l'industrie auprès du grand public

Conseil aux entreprises

- Financement des contrats d'apprentissage

- Améliorer l'information et l'accès des salariés des TPE à la formation professionnelle ; les accompagner dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité
- Favoriser la transition professionnelle des salariés

[Appui technique aux branches professionnelles](#)

- Etablir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)
- Déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation
- Accompagner les branches dans leur mission de certification

L'OPCO 2i assure ses missions de proximité, à travers 12 délégations régionales.

2.2. Présentation de l'EDEC nucléaire

Troisième filière industrielle du pays, pourvoyeuse de 220 000 emplois non délocalisables, l'avenir de l'industrie nucléaire repose notamment sur la nécessité de garantir le maintien et le renouvellement des compétences sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. La filière nucléaire française regroupe l'ensemble des acteurs intervenant dans la production électro-nucléaire en France : conception, fabrication, construction, exploitation/ maintenance, démantèlement, gestion du combustible de l'extraction de la mine à son recyclage, recherche, gestion des déchets.

L'Etat, le GIFEN et ses adhérents, ainsi que les branches professionnelles de la métallurgie et des Industries Electriques et Gazières, se mobilisent à travers l'EDEC de la filière nucléaire pour conduire une démarche prospective et se donner de premiers leviers d'action pour appréhender de manière plus fine les enjeux en termes d'emploi, de formation et d'attractivité de la filière.

L'Etat a lancé, auprès des branches professionnelles, un appel à projets « Soutien aux démarches prospectives compétences » dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences 2018-2022. Par l'intermédiaire de ce dispositif, l'objectif est de s'engager en faveur d'une formation



professionnelle en phase avec les nouveaux enjeux produits par le contexte de mutations accélérée de notre économie.

Cette démarche s'inscrit en cohérence avec le contrat de filière signé le 28 janvier 2019 qui vise à répondre aux grands enjeux de la programmation pluriannuelle de l'énergie, en particulier « Garantir les compétences et l'expertise nécessaires pour une filière nucléaire attractive, sûre et compétitive ».

Les grands groupes, les ETI et les TPE-PME, seront mobilisés pour les accompagner dans ces actions. La démarche vise également à garantir la présence de la filière sur les territoires où elle est implantée. Les partenaires régionaux qui souhaiteront être impliqués dans la démarche, comme, par exemple Industries Méditerranée qui s'est déjà impliqué dans les travaux de l'EDEC de la filière électrique, pourront être associés aux travaux.

L'EDEC concernera l'ensemble des entreprises et salariés de la filière nucléaire.

La démarche implique directement les deux branches professionnelles (métallurgie et IEG) qui représentent une grande majorité des entreprises de la filière. Les autres branches, comme par exemple le SERCE ou le SYNTEC, qui sont parties prenantes des travaux du GIFEN, qui ont été impliquées dans l'EDEC de la filière électrique, sont prêtes à contribuer aux travaux qui seront menés.

Les bénéficiaires de cet EDEC sont en particulier les TPE-PME (moins de 250 salariés) ainsi que les salariés les plus fragilisés dans leur emploi.

L'EDEC de la filière nucléaire vise à régénérer et préserver les compétences de personnels et entreprises de la filière nucléaire nécessaires pour garantir l'approvisionnement énergétique de la France, maintenir une présence industrielle de pointe dans les territoires, accompagner la transition énergétique de la France, développer l'attractivité de la filière nucléaire.

3. OBJET DE LA CONSULTATION

3.1. Cadre et objectifs de la prestation

La présente consultation a pour objectif de retenir un prestataire pour :

- **Développement sur la plateforme « Mon avenir dans le nucléaire » d'une « CVthèque », c'est-à-dire la mise en relation de candidats qui déposent leurs CVs et des recruteurs.**
- **Cette CV thèque vient en complément des autres fonctionnalités du site déjà existantes ;**
- **Elle doit permettre le dépôt de CV par des candidats et la gestion ensuite des flux dans le respect de la réglementation en la matière. Notamment, la connexion à un « espace candidat » d'une part et à « un espace recruteur » d'autre part.**

3.2 Méthodologie et livrables

Pour conduire ces travaux, le prestataire pourra s'appuyer sur :

- L'expertise de l'Université des métiers du nucléaire qui assure la gestion de la plateforme ;
- L'expertise des membres du comité de pilotage qui conduisent les travaux de l'EDEC nucléaire.
- Benchmark avec d'autres filières qui ont des CVthèque de filière.

Le prestataire devra proposer la méthodologie la plus appropriée pour répondre aux objectifs de la mission.

Le prestataire portera une attention toute particulière au Règlement Général sur la Protection des Données.

➤ Livrables attendus

Les livrables demandés sont constitutifs d'une CVthèque complète :

Pour les candidats :

- Un espace sécurisé accessible par Identifiant / mot de passe
- La possibilité de déposer des CVs
- La possibilité de rechercher et consulter des offres
- Être alerté de nouvelles offres publiées

Pour les recruteurs :

- Un espace sécurisé accessible via identifiant / mot de passe
- Rechercher et consulter les CV des candidats
- Présenter son entreprise et déposer des offres d'emploi
- Être alerté en cas de candidature ou de nouveau CV disponible

Le prestataire retenu aura à formuler des propositions qui permettront de permettre de développer la notoriété de cette CVThèque auprès des entreprises du nucléaire et les inciter à s'approprier l'outil.

La solution envisagée devra s'inscrire dans le parcours utilisateur du site www.monavenirdanslenucleaire.fr ([arborescence et navigation](#)) et inclure le suivi de la performance et des usages de la solution. Exemple : nombre de cvs disponibles, nombre d'offres publiées par les entreprises, nombre de mises en relation effectuées, de candidatures reçues, etc.

-

3.3. Pilotage et suivi des travaux

Le prestataire fera des points réguliers avec le comité technique pour rendre compte de l'avancée de ses travaux.

Des points de coordination et de suivi seront également organisés avec les chefs de projets OPCO 2i et le GIFEN.

3.4. Engagements du prestataire

Le prestataire retenu s'engage à respecter la confidentialité des données recueillies lors de leurs prestations.

Ils s'engagent à être en lien avec le comité technique pour le suivi des actions, et en lien avec d'autres actions.

4. CRITERES DE SELECTION DU CANDIDAT

- Proposition répondant point par point à la demande ;
- Fourniture d'un planning chiffré et cadré pour le budget alloué ;
- Expertise en matière de CVthèque ;
- Reformulation correcte du contexte et des livrables attendus ;
- Références dans le domaine de la formation et de l'emploi ;
- Compétences et expériences acquises des membres de l'équipe projet.

